

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Dijon
bief 56 du versant Saône
5 rue Jean-Baptiste Peincedé

poste d'aiguillage informatisé appelé poste de commande centralisée de SNCF-Réseau Ferré de France Thierry Sarrat (paysages du canal de Bourgogne)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA21004535
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : poste de commande

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Réseau hydrographique : canal de Bourgogne
Références cadastrales :

Historique

Ce poste d'aiguillage informatisé remplace depuis sa mise en service, les 23-24 août 2010, plusieurs autres postes. Il est en construction depuis 2007 pour un coût de 13 ME. Serge Ferrini et Jacques Arnoult, architectes de Besançon, aidés par le bureau d'étude dijonnais Archimen, ont conçu l'ensemble. Le nom de Thierry Sarrat lui a été donné en hommage à un directeur d'opérations de la LGV Paris-Rhin-Rhône disparu prématurément. Le financement a été assuré par RFF et l'ensemble des co-financeurs de la LGV Rhin-Rhône, branche Est.

Période(s) principale(s) : 1er quart 21e siècle

Dates : 2007 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Serge Ferrini (architecte, attribution par travaux historiques), Jacques Arnoult (architecte, attribution par travaux historiques)

Description

Le nouveau poste de commande centralisée du réseau ferroviaire de Bourgogne-Franche-Comté (CCR), est sur la rive droite du canal, dans un ancien quartier industriel en pleine réhabilitation. Il s'agit d'un bâtiment HQE avec panneaux solaires. Deux niveaux accueillent sur 4400 m² deux salles de commande, les bureaux d'encadrement, des salles techniques (alimentation électrique, informatique, signalisation et télécommunication), des locaux pour équipes de maintenance, des locaux de vie pour tout le personnel (vestiaires, sanitaires, cuisines), c'est-à-dire que tout le personnel lié aux manoeuvres d'aiguillage est réuni dans un même lieu. Une structure poteau, poutre et béton soutient l'ensemble. Deux salles à l'étage reçoivent une ossature bois. L'une, dont la forme elliptique se voit de l'extérieur, donne sa personnalité au bâtiment. Les vitres sont équipées de brises-soleil commandés par station météo pour offrir une luminosité constante. Une membrane photovoltaïque est posée sur les toitures, ainsi qu'un récupérateur d'eau de pluie et des terrasses végétalisées.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : métal ; béton

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Illustrations



Nouveau poste d'aiguillage informatisé de la SNCF, sur la rive droite du canal (à gauche de l'image). Le bief est vide pour permettre les travaux de réfection du pont sur l'écluse 55.

Phot. Thierry Kuntz
IVR26_20112102853NUC2A



Le poste d'aiguillage vu du pont permettant le passage des boulevard John Kennedy et Maillard.

Phot. Thierry Kuntz
IVR26_20112102840NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal de Bourgogne (canaux de Bourgogne) (IA21003645)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Nouveau poste d'aiguillage informatisé de la SNCF, sur la rive droite du canal (à gauche de l'image). Le bief est vide pour permettre les travaux de réfection du pont sur l'écluse 55.

IVR26_20112102853NUC2A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le poste d'aiguillage vu du pont permettant le passage des boulevard John Kennedy et Maillard.

IVR26_20112102840NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation